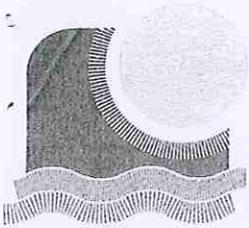


Syndicat Mixte du SCoT
du bassin de vie
Cavaillon, Coustellet
L'Isle sur la Sorgue

Conseil Syndical
du 25 mars 2015 à 18h
*Communauté de Communes Pays des Sorgues
et Monts de Vaucluse – Isle sur la Sorgue*

Ordre du jour

- Question 0** Approbation du PV du Conseil syndical du 4 mars 2015
- Question 1** Installation de nouveaux membres titulaires au conseil syndical du SCOT
- Question 2** Demande de dérogation au titre du L122-2 du code de l'urbanisme pour le PLU des Beaumettes
- Question 3** Adoption du Compte de Gestion 2014
- Question 4** Adoption du Compte Administratif 2014
- Question 5** Affectation du Résultat 2014
- Question 6** Adoption du Budget Primitif 2015
- Question 7** Appel à cotisations 2015



Syndicat Mixte du SCoT
du bassin de vie
Cavaillon, Coustellet
L'Isle sur la Sorgue



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
COMITE SYNDICAL

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

SEANCE DU MERCREDI 25 MARS 2015

Nombre de membres

En exercice : 27
Présents : 19
Votants : 21

L'an deux mille quinze le vingt-cinq mars, à dix-huit heures, les membres du Comité syndical du syndicat mixte en charge du SCOT du bassin de vie Cavaillon - Coustellet - L'Isle sur la Sorgue se sont réunis à la communauté de communes Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse sous la présidence de Monsieur Yves BAYON DE NOYER.

Convocation envoyée le
16 avril 2015

Etaient présents :

Jacques NICOLAS, Marie-Paule GHIGLIONE, Yves BAYON-DE-NOYER, Claire ARAGONES, Marie-Laure COURBET, Patricia PHILIP, Adeline HUGUES, Félix BOREL, Joëlle PAUL, Nicole GIRARD, Patrick COURTECUISSSE, Alain RICAUD, Isabel CASTEAU, Pierre MOLLAND, Gérard GAILLARD, Robert DONNAT, Laurence CHABAUD GEVA, Jacqueline COMBE, Frédéric MASSIP.

QUESTION N°1

OBJET :

Installation de
nouveaux membres
titulaires au conseil
syndical du SCOT

Absent(s) excusé(s) représenté(s) par :

Jean-Claude BOUCHET représenté par Patrick COURTECUISSSE
Christian ROYER représenté par Jacques NICOLAS
Jean GREGOIRE représenté par Isabel CASTEAU
René VALENTINO représenté par Frédéric MASSIP
Bruce BREPSON représenté par Jacqueline COMBE

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Jacqueline JOUVE a donné pouvoir à Marie-Paule GHIGLIONE,
Christian LEONARD a donné pouvoir à Claire ARAGONES,

Absent(s) excusé(s) :

Gérard DAUDET, Florence ANDRZEJEWSKI-RAYNAUD, Claude CLARETON, Patrick SINTES, Pierre GONZALVEZ

Secrétaire de séance : Laurence CHABAUD GEVA

EXPOSE-

En séance du 19 mai 2014 et en application de l'article 3 des statuts du syndicat mixte, a été installé le Conseil syndical du SCOT soit 27 délégués titulaires et 27 délégués suppléants.

En raison du décès de Monsieur Albert CALVO et à la démission de Madame Corine BROUSSE-CARLETTO élus délégués titulaires désignés par la Communauté de Communes Luberon Monts de Vaucluse, il y a lieu de procéder au remplacement de ces élus.

Par délibération du 26 février 2015, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Luberon Monts de Vaucluse propose les désignations suivantes :

- Madame Magali BASSANELLI comme membre titulaire en remplacement de Madame Corine BROUSSE-CARLETTO,
- Monsieur Jean GREGOIRE comme membre titulaire en remplacement de Monsieur Albert CALVO.

Il convient de procéder à l'installation de ces personnes.

Conformément à l'article L2121-21 du CGCT, il est demandé au conseil syndical de ne pas procéder au scrutin secret pour ces nominations.

Le Comité syndical est invité à se prononcer.

Le Comité syndical,

Délibère, et

Par 21 voix pour, 0 contre et 0 abstention

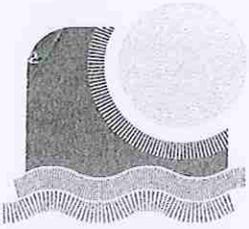
- **ACCEPTÉ** que le scrutin se déroule à main levée,
- **INSTALLE** Madame Magali BASSANELLI en qualité de membre titulaire du Syndicat mixte en charge de l'élaboration du SCOT du bassin de vie de Cavaillon – Coustellet – l'Isle sur la Sorgue en remplacement de Madame Corine BROUSSE-CARLETTO,
- **INSTALLE** Monsieur Jean GREGOIRE en qualité de membre titulaire du Syndicat mixte en charge de l'élaboration du SCOT du bassin de vie de Cavaillon – Coustellet – l'Isle sur la Sorgue en remplacement de Monsieur Albert CALVO.
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette décision.

Pour extrait conforme,

Isle sur la Sorgue, le 26 mars 2015



Yves BAYON-DE-NOYER
Président de séance
Vice-président du Syndicat mixte



Syndicat Mixte du SCOT
du bassin de vie
Cavaillon, Coustellet
L'Isle sur la Sorgue



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
COMITE SYNDICAL

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

SEANCE DU MERCREDI 25 MARS 2015

Nombre de membres

En exercice : 27
Présents : 20
Votants : 22

L'an deux mille quinze le vingt-cinq mars, à dix-huit heures, les membres du Comité syndical du syndicat mixte en charge du SCOT du bassin de vie Cavaillon - Coustellet - L'Isle sur la Sorgue se sont réunis à la communauté de communes Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse sous la présidence de Monsieur Yves BAYON DE NOYER.

Convocation envoyée le
16 avril 2015

Etaient présents :

Jacques NICOLAS, Marie-Paule GHIGLIONE, Yves BAYON-DE-NOYER, Claire ARAGONES, Marie-Laure COURBET, Patricia PHILIP, Adeline HUGUES, Félix BOREL, Joëlle PAUL, Nicole GIRARD, Patrick COURTECUISSÉ, Alain RICAUD, Isabel CASTEAU, Pierre MOLLAND, Gérard GAILLARD, Robert DONNAT, Laurence CHABAUD GEVA, Jacqueline COMBE, Frédéric MASSIP, Magali BASSANELLI.

QUESTION N°2

OBJET :

**Demande de
dérogation au titre du
L122-2 du code de
l'urbanisme pour le
PLU des Beaumettes**

Absent(s) excusé(s) représenté(s) par :

Jean-Claude BOUCHET représenté par Patrick COURTECUISSÉ
Christian ROYER représenté par Jacques NICOLAS
Jean GREGOIRE représenté par Isabel CASTEAU
René VALENTINO représenté par Frédéric MASSIP
Bruce BREPSON représenté par Jacqueline COMBE

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Jacqueline JOUVE a donné pouvoir à Marie-Paule GHIGLIONE,
Christian LEONARD a donné pouvoir à Claire ARAGONES,

Absent(s) excusé(s) :

Gérard DAUDET, Florence ANDRZEJEWSKI-RAYNAUD, Claude CLARETON, Patrick SINTES, Pierre GONZALVEZ

Secrétaire de séance : Laurence CHABAUD GEVA

EXPOSE

La commune des Beaumettes a prescrit l'élaboration de son P.L.U. par délibération du Conseil Municipal en date du 5 juillet 2011.

Un premier projet de P.L.U. a été arrêté le 8 octobre 2013. Suite aux différentes remarques des Personnes Publiques Associées et de l'enquête publique, le projet a subi des modifications et fera l'objet d'un second arrêt en Conseil Municipal en avril 2015.

Les Beaumettes n'étant pas couverte par un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) applicable et étant située à moins de 15 kilomètres de la périphérie d'une agglomération de plus de 15 000 habitants, elle est soumise aux dispositions de l'article L 122-2 du Code de l'Urbanisme.

L'élaboration du P.L.U. des Beaumettes induisant l'ouverture à l'urbanisation de zones à urbaniser nécessite d'effectuer au préalable de l'approbation du document une demande de dérogation aux dispositions de l'article L 122-2 du Code de l'Urbanisme.

La demande concerne les secteurs suivants :

- La zone 1AUh à vocation d'habitat (96 ares),
- La zone 1AUxi à vocation d'activités économiques (2ha40)

Entendu l'exposé de Monsieur le Président et s'agissant de l'analyse des « inconvénients » suivants :

- S'agissant des inconvénients éventuels pour les communes voisines :
Néant.
- S'agissant des inconvénients éventuels pour l'environnement :
Les terrains concernés ne sont pas mentionnés comme ayant un intérêt particulier au titre de l'environnement (Natura 2000, ZNIEFF, ZICO...).
- S'agissant des inconvénients éventuels pour les activités agricoles :
Ces terrains demeurent inexploités ou en vue de l'être.
Afin de stopper les extensions futures de ce projet de zone d'activités, une Zone agricole Protégée (ZAP) a été formalisée sur les espaces agricoles jouxtant la zone 1AUxi.

Le Comité syndical,

Délibère, et

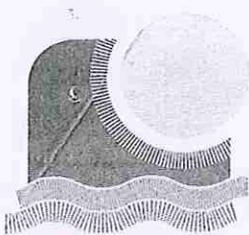
Par 22 voix pour, 0 contre et 0 abstention

- **DONNE UN AVIS FAVORABLE** à la demande de dérogation au titre de l'article L122-2 du Code de l'urbanisme de la commune des Beaumettes.

Pour extrait conforme,

Isle sur la Sorgue, le 26 mars 2015

Yves BAYON-DE-NOYER
Président de séance
Vice-président du Syndicat mixte



**Syndicat Mixte du SCOT
du bassin de vie**
Cavaillon, Coustellet
L'Isle sur la Sorgue

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
COMITE SYNDICAL**

**DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE**

SEANCE DU MERCREDI 25 MARS 2015

Nombre de membres

En exercice : 27
Présents : 20
Votants : 22

L'an deux mille quinze le vingt-cinq mars, à dix-huit heures, les membres du Comité syndical du syndicat mixte en charge du SCOT du bassin de vie Cavaillon - Coustellet - L'Isle sur la Sorgue se sont réunis à la communauté de communes Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse sous la présidence de Monsieur Yves BAYON DE NOYER.

Convocation envoyée le
16 avril 2015

Etaient présents :

Jacques NICOLAS, Marie-Paule GHIGLIONE, Yves BAYON-DE-NOYER, Claire ARAGONES, Marie-Laure COURBET, Patricia PHILIP, Adeline HUGUES, Félix BOREL, Joëlle PAUL, Nicole GIRARD, Patrick COURTECUISE, Alain RICAUD, Isabel CASTEAU, Pierre MOLLAND, Gérard GAILLARD, Robert DONNAT, Laurence CHABAUD GEVA, Jacqueline COMBE, Frédéric MASSIP, Magali BASSANELLI.

QUESTION N°3

OBJET :
**Adoption du Compte
de Gestion 2014**

Absent(s) excusé(s) représenté(s) par :

Jean-Claude BOUCHET représenté par Patrick COURTECUISE
Christian ROYER représenté par Jacques NICOLAS
Jean GREGOIRE représenté par Isabel CASTEAU
René VALENTINO représenté par Frédéric MASSIP
Bruce BREPSON représenté par Jacqueline COMBE

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Jacqueline JOUVE a donné pouvoir à Marie-Paule GHIGLIONE,
Christian LEONARD a donné pouvoir à Claire ARAGONES,

Absent(s) excusé(s) :

Gérard DAUDET, Florence ANDRZEJEWSKI-RAYNAUD, Claude CLARETON, Patrick SINTES, Pierre GONZALVEZ

Secrétaire de séance : Laurence CHABAUD GEVA

Question n°3

Conseil syndical SCOT du 25 mars 2015

1

EXPOSE

Considérant que toutes les recettes et dépenses sont justifiées et

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées entre le 1er janvier et la 31 décembre 2014 ;
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- considérant que la gestion est normale et que les résultats du compte de gestion de l'exercice 2014 sont concordants avec ceux du compte administratif de ce même exercice ;
- déclarant que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2014 par le receveur su syndicat, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le Comité syndical est invité à formuler ses observations.

Le Comité syndical,

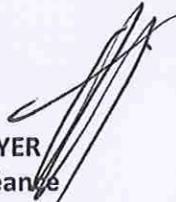
Délibère, et

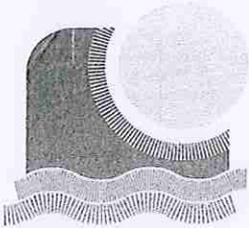
Par 22 voix pour, 0 contre et 0 abstention

- **APPROUVE** le compte de gestion qui lui est soumis et qui a été dressé pour l'exercice 2014 par Monsieur Alain ZAMORA, Trésorier Principal de Cavillon,
- **ADMET** les opérations de la gestion 2014 pour les sommes fixées par ledit compte.

Pour extrait conforme,

Isle sur la Sorgue, le 26 mars 2015


Yves BAYON-DE-NOYER
Président de séance
Vice-président du Syndicat mixte



**Syndicat Mixte du SCOT
du bassin de vie
Cavaillon, Coustellet
L'Isle sur la Sorgue**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
COMITE SYNDICAL**

**DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE**

SEANCE DU MERCREDI 25 MARS 2015

Nombre de membres

L'an deux mille quinze le vingt-cinq mars, à dix-huit heures, les membres du Comité syndical du syndicat mixte en charge du SCOT du bassin de vie Cavaillon - Coustellet - L'Isle sur la Sorgue se sont réunis à la communauté de communes Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse sous la présidence de Monsieur Yves BAYON DE NOYER.

En exercice : 27
Présents : 20
Votants : 22

**Convocation envoyée le
16 avril 2015**

QUESTION N°4

Etaient présents :
Jacques NICOLAS, Marie-Paule GHIGLIONE, Yves BAYON-DE-NOYER, Claire ARAGONES, Marie-Laure COURBET, Patricia PHILIP, Adeline HUGUES, Félix BOREL, Joëlle PAUL, Nicole GIRARD, Patrick COURTECUISSÉ, Alain RICAUD, Isabel CASTEAU, Pierre MOLLAND, Gérard GAILLARD, Robert DONNAT, Laurence CHABAUD GEVA, Jacqueline COMBE, Frédéric MASSIP, Magali BASSANELLI.

OBJET :
**Adoption du Compte
Administratif 2014**

Absent(s) excusé(s) représenté(s) par :
Jean-Claude BOUCHET représenté par Patrick COURTECUISSÉ
Christian ROYER représenté par Jacques NICOLAS
Jean GREGOIRE représenté par Isabel CASTEAU
René VALENTINO représenté par Frédéric MASSIP
Bruce BREPSON représenté par Jacqueline COMBE

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :
Jacqueline JOUVE a donné pouvoir à Marie-Paule GHIGLIONE,
Christian LEONARD a donné pouvoir à Claire ARAGONES,

Absent(s) excusé(s) :
Gérard DAUDET, Florence ANDRZEJEWSKI-RAYNAUD, Claude CLARETON, Patrick SINTES, Pierre GONZALVEZ

Secrétaire de séance : Laurence CHABAUD GEVA

Rapporteur : Yves BAYON-DE-NOYER

EXPOSE

Les résultats du compte administratif 2014 et du compte de gestion 2014 ont été arrêtés. Ces documents retracent l'exécution budgétaire de l'exercice 2014 et sont concordants.

Considérant la synthèse des opérations réalisées en 2013, les résultats du compte administratif 2014 sont les suivants :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2013	Résultat de l'exercice 2014	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2015
INVESTISSEMENT	76 082.59	22 935.65	99 018.24
FONCTIONNEMENT	17 056.86	-13 277.15	3 779.71

- Un excédent d'investissement de 99 018.24 €
- Un excédent de fonctionnement de 3 779.71 €

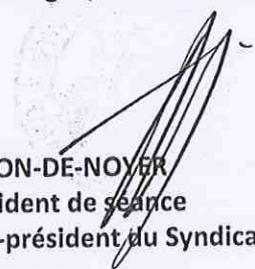
Le Comité syndical est invité à formuler ses observations.

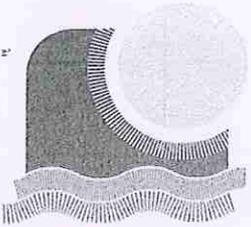
**Le Comité syndical,
Délibère, et
Par 22 voix pour, 0 contre et 0 abstention**

- **DONNE** acte de la présentation faite du compte administratif 2014 du syndicat mixte en charge du SCOT,
- **CONSTATE** que les identités de valeurs sont identiques avec les indications du compte de gestion fourni par la Trésorerie de Cavaillon,
- **VOTE ET ARRETE** les résultats définitifs du compte administratif 2014 tels qu'ils sont résumés ci-dessus. Ainsi fait et délibérés, les jours mois et an que dessus, et ont signé au registre des présents.

Pour extrait conforme,

Isle sur la Sorgue, le 26 mars 2015


Yves BAYON-DE-NOYER
Président de séance
Vice-président du Syndicat mixte



**Syndicat Mixte du SCoT
du bassin de vie**
Cavaillon, Coustellet
L'Isle sur la Sorgue



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
COMITE SYNDICAL**

**DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE**

SEANCE DU MERCREDI 25 MARS 2015

Nombre de membres

En exercice : 27
Présents : 20
Votants : 22

L'an deux mille quinze le vingt-cinq mars, à dix-huit heures, les membres du Comité syndical du syndicat mixte en charge du SCOT du bassin de vie Cavaillon - Coustellet - L'Isle sur la Sorgue se sont réunis à la communauté de communes Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse sous la présidence de Monsieur Yves BAYON DE NOYER.

Convocation envoyée le
16 avril 2015

Etaient présents :

Jacques NICOLAS, Marie-Paule GHIGLIONE, Yves BAYON-DE-NOYER, Claire ARAGONES, Marie-Laure COURBET, Patricia PHILIP, Adeline HUGUES, Félix BOREL, Joëlle PAUL, Nicole GIRARD, Patrick COURTECUISSÉ, Alain RICAUD, Isabel CASTEAU, Pierre MOLLAND, Gérard GAILLARD, Robert DONNAT, Laurence CHABAUD GEVA, Jacqueline COMBE, Frédéric MASSIP, Magali BASSANELLI.

QUESTION N°5

OBJET :
**Affectation du Résultat
2014**

Absent(s) excusé(s) représenté(s) par :

Jean-Claude BOUCHET représenté par Patrick COURTECUISSÉ
Christian ROYER représenté par Jacques NICOLAS
Jean GREGOIRE représenté par Isabel CASTEAU
René VALENTINO représenté par Frédéric MASSIP
Bruce BREPSON représenté par Jacqueline COMBE

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Jacqueline JOUVE a donné pouvoir à Marie-Paule GHIGLIONE,
Christian LEONARD a donné pouvoir à Claire ARAGONES,

Absent(s) excusé(s) :

Gérard DAUDET, Florence ANDRZEJEWSKI-RAYNAUD, Claude CLARETON, Patrick SINTES, Pierre GONZALVEZ

Secrétaire de séance : Laurence CHABAUD GEVA

Rapporteur : Yves BAYON-DE-NOYER

EXPOSE.

Le Compte Administratif 2014 relève pour chaque section un excédent de 99 018.24 € pour l'Investissement et un excédent de 3 779.71 € pour le Fonctionnement.

L'excédent d'Investissement sera reporté en recette de la section d'Investissement du Budget 2015 au chapitre 001

L'excédent de Fonctionnement sera reporté en recette de la section de Fonctionnement du Budget 2015 au chapitre 002

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le Comité syndical est invité à délibérer sur l'affectation du résultat 2014,

Le Comité syndical est invité à formuler ses observations.

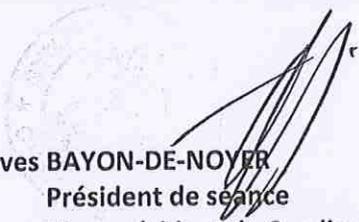
**Le Comité syndical,
Délibère, et
Par 22 voix pour, 0 contre et 0 abstention**

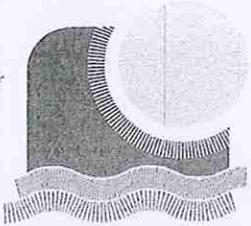
VOTE ET ARRETE l'affectation du résultat 2014 telle que ci-dessous,

- 3 779.71 euros au compte 002 excédents de fonctionnement reporté sur 2015.
- 99 018.24 euros au compte 001 recettes de la section d'investissement du Budget 2015.

Pour extrait conforme,

Isle sur la Sorgue, le 26 mars 2015


Yves BAYON-DE-NOYER
Président de séance
Vice-président du Syndicat mixte



**Syndicat Mixte du SCOT
du bassin de vie
Cavaillon, Coustellet
L'Isle sur la Sorgue**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
COMITE SYNDICAL**

**DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE**

SEANCE DU MERCREDI 25 MARS 2015

Nombre de membres

En exercice : 27
Présents : 20
Votants : 22

L'an deux mille quinze le vingt-cinq mars, à dix-huit heures, les membres du Comité syndical du syndicat mixte en charge du SCOT du bassin de vie Cavaillon - Coustellet - L'Isle sur la Sorgue se sont réunis à la communauté de communes Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse sous la présidence de Monsieur Yves BAYON DE NOYER.

Convocation envoyée le
16 avril 2015

Etaient présents :

Jacques NICOLAS, Marie-Paule GHIGLIONE, Yves BAYON-DE-NOYER, Claire ARAGONES, Marie-Laure COURBET, Patricia PHILIP, Adeline HUGUES, Félix BOREL, Joëlle PAUL, Nicole GIRARD, Patrick COURTECUISSÉ, Alain RICAUD, Isabel CASTEAU, Pierre MOLLAND, Gérard GAILLARD, Robert DONNAT, Laurence CHABAUD GEVA, Jacqueline COMBE, Frédéric MASSIP, Magali BASSANELLI.

QUESTION N°6

**OBJET :
Adoption du Budget
Primitif 2015**

Absent(s) excusé(s) représenté(s) par :

Jean-Claude BOUCHET représenté par Patrick COURTECUISSÉ
Christian ROYER représenté par Jacques NICOLAS
Jean GREGOIRE représenté par Isabel CASTEAU
René VALENTINO représenté par Frédéric MASSIP
Bruce BREPSON représenté par Jacqueline COMBE

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Jacqueline JOUVE a donné pouvoir à Marie-Paule GHIGLIONE,
Christian LEONARD a donné pouvoir à Claire ARAGONES,

Absent(s) excusé(s) :

Gérard DAUDET, Florence ANDRZEJEWSKI-RAYNAUD, Claude CLARETON, Patrick SINTES, Pierre GONZALVEZ

Secrétaire de séance : Laurence CHABAUD GEVA

Question n°6

Conseil syndical SCOT du 25 mars 2015

1

EXPOSE

Le Budget Primitif 2015 est établi en tenant compte du Débat d'Orientations Budgétaires qui s'est tenu le mercredi 4 mars 2015 lors de la séance du Comité syndical.

Il s'équilibre en section de fonctionnement et en section d'Investissement comme suit :

DEPENSES INVESTISSEMENT	
D2 040 020 13911 Subvention équipement	3424
D2 040 020 13912 Amts Subvention d'Equipement	4973
D2 040 020 13913 Subv Invest Département Transférées CRT	3720
TOTAL CHAP. 040 - Ordre de transfert entre sections	12117
D1 20 020 202 FRAIS D'ETUDES	145000
D1 20 020 2051 Concessions et droits assimilés	9000
TOTAL CHAP. 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	154000
D1 21 820 2183 Matériel de bureau et informatique	2252
TOTAL CHAP. 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2252
CHAP 020 DEPENSES IMPREVUES A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2681
TOTAL INVESTISSEMENT	171050
DEPENSES FONCTIONNEMENT	
D1 011 020 6042 Achat prestations de Service Hébergement	200
D1 011 020 60628 Autres fournitures non stockées	100
D1 011 820 6064 Fournitures Administratives	1500
D1 011 020 6135 Location mobilières	300
D1 011 020 6156 Maintenance	100
D1 011 020 616 Primes d'Assurances	1400
D1 011 820 6225 Indemnités au comptable	800
D1 011 020 6226 Honoraires	1000
D1 011 820 6231 Annonces et insertions	1000
D1 011 820 6232 Fêtes et Cérémonies	1500
D1 011 020 6236 Catalogues et imprimés	3000
D1 011 820 6251 Voyages et déplacements	3000
D1 011 820 6261 Frais d'affranchissement	1800
D1 011 820 6262 Frais de Télécommunication	2000
D1 011 020 6281 Concours Divers (Cotisations.....)	1000
TOTAL CHAP. 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	18700
D1 012 020 6218 Autre personnel extérieur au service	4000
D1 012 020 64131 Rémunérations non titulaires	42500
D1 012 820 6451 Cotisations URSSAF	12700
D1 012 820 6453 Cotisations aux caisses de retraite	2100
D1 012 820 6454 Cotisations aux ASSEDICS	2100
TOTAL CHAP. 012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	63400
D2 042 020 6811 Dotations aux amortissements	31983
TOTAL CHAP. 042 - Ordre de transfert entre sections	31983
TOTAL FONCTIONNEMENT	114083

RECETTES INVESTISSEMENT	
R2 001 020 001 Résultat d'investissement reporté	99018,24
TOTAL CHAP. 001 - Résultat d'investissement reporté	99018,24
R2 040 020 2802 Frais études, élaborat°, modificat° docs	29738
R2 040 020 28031 Amortissements Frais d'Etude	992
R2 040 020 28051 Apts Concessions et droits assimilés	668
R2 040 020 28183 Autres immo. corp. Mat. bureau et informa	585
TOTAL CHAP. 040 - Ordre de transfert entre sections	31983
R1 10 820 10222 FCTVA	48,76
TOTAL CHAP. 10 - DOTATIONS	48,76
R1 13 020 1312 Participations région	30000
R1 13 020 1313 Subvention d'équipement département	10000
TOTAL CHAP. 13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	40000
TOTAL INVESTISSEMENT	171050

RECETTES FONCTIONNEMENT	
R2 002 020 002 Resultat fonctionnement reporté	3779,71
TOTAL CHAP. 002 - RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE	3779,71
R2 042 020 777 Q-part des Subvent° d'invest trans au Rt	12117
TOTAL CHAP. 042 - Ordre de transfert entre sections	12117
R1 74 820 7478 Participations autres organismes	98186,29
TOTAL CHAP. 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	98186,29
TOTAL FONCTIONNEMENT	114083

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le Comité syndical est invité à formuler ses observations.

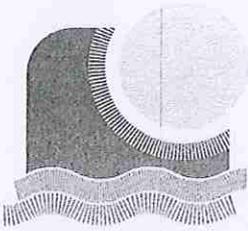
**Le Comité syndical,
Délibère, et
Par 22 voix pour, 0 contre et 0 abstention**

- **APPROUVE** les propositions d'inscriptions budgétaires telles que présentées sur la maquette M14, pour l'exercice 2015, et vote le Budget Primitif au chapitre.

Pour extrait conforme,

Isle sur la Sorgue, le 26 mars 2015


Yves BAYON-DE-NOYER
 Président de séance
 Vice-président du Syndicat mixte



Syndicat Mixte du SCoT
du bassin de vie
Cavaillon, Coustellet,
L'Isle sur la Sorgue

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
COMITE SYNDICAL

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

SEANCE DU MERCREDI 25 MARS 2015

Nombre de
membres

L'an deux mille quinze le vingt-cinq mars, à dix-huit heures, les membres du Comité syndical du syndicat mixte en charge du SCOT du bassin de vie Cavaillon - Coustellet - L'Isle sur la Sorgue se sont réunis à la communauté de communes Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse sous la présidence de Monsieur Yves BAYON DE NOYER.

En 27
exercice :
Présents : 20
Votants : 22

Convocation
envoyée le
16 avril 2015

Etaient présents :

Jacques NICOLAS, Marie-Paule GHIGLIONE, Yves BAYON-DE-NOYER, Claire ARAGONES, Marie-Laure COURBET, Patricia PHILIP, Adeline HUGUES, Félix BOREL, Joëlle PAUL, Nicole GIRARD, Patrick COURTECUISE, Alain RICAUD, Isabel CASTEAU, Pierre MOLLAND, Gérard GAILLARD, Robert DONNAT, Laurence CHABAUD GEVA, Jacqueline COMBE, Frédéric MASSIP, Magali BASSANELLI.

QUESTION N°7

OBJET :
Appel à
cotisations
2015

Absent(s) excusé(s) représenté(s) par :

Jean-Claude BOUCHET représenté par Patrick COURTECUISE
Christian ROYER représenté par Jacques NICOLAS
Jean GREGOIRE représenté par Isabel CASTEAU
René VALENTINO représenté par Frédéric MASSIP
Bruce BREPSON représenté par Jacqueline COMBE

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Jacqueline JOUVE a donné pouvoir à Marie-Paule GHIGLIONE,
Christian LEONARD a donné pouvoir à Claire ARAGONES,

Absent(s) excusé(s) :

Gérard DAUDET, Florence ANDRZEJEWSKI-RAYNAUD, Claude CLARETON, Patrick SINTES, Pierre GONZALVEZ

Secrétaire de séance : Laurence CHABAUD GEVA

Rapporteur : Yves BAYON-DE-NOYER

EXPOSE

Le calcul des cotisations financières des structures membres du Syndicat est fonction du nombre de leurs habitants (recensement INSEE 2012 – données applicables au 1^{er} janvier 2015). Le montant de la cotisation 2015 s'élève à 98 186,29 € et correspond à la répartition suivante entre les membres du SCoT :

Membres du SCoT	Pop. INSEE 2012	Montant des cotisations 2014
CC Luberon Monts de Vaucluse	47 268	57 847.06
CC Pays des Sorgue et des Monts de Vaucluse	32 962	40 339.23
TOTAL	80 230	98 186.29

Vu la délibération n°4 du 4 novembre 2005 adoptant les modalités de répartition financière des participations financières du syndicat ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2014332-0005 du 28 novembre 2014 portant sur la modification des statuts du syndicat mixte,

Considérant le Budget Primitif 2015 du Syndicat mixte du SCoT ;

Le Comité syndical est invité à délibérer sur les montants des cotisations au SCoT,

Le Comité syndical,

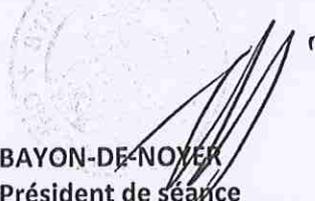
Délibère, et

Par 22 voix pour, 0 contre et 0 abstention

- **APPROUVE** les montants des cotisations au syndicat mixte du bassin de vie de Cavaillon - Coustellet – l'Isle sur la Sorgue pour l'exercice 2015, tels que définis ci-dessus.
- **PRECISE** que les recettes de ces participations sont imputées au compte 7478 du budget primitif 2015.

Pour extrait conforme,

Isle sur la Sorgue, le 26 mars 2015


Yves BAYON-DE-NOYER
Président de séance
Vice-président du Syndicat mixte